

Le Made in France c'est bien, mais la reconnaissance de la qualité du savoir-faire français, c'est encore mieux. Une poignée d'entreprises bénéficie d'un certificat qui vient reconnaître leur « coup de main », leur capacité à fabriquer en France selon des techniques complexes ou rares.

Créé par la loi en faveur des PME d'août 2005, le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) a depuis été attribué à 1 377 sociétés de toutes tailles

Comment devenir une entreprise EPV ?

1 - Elaborer un dossier convaincant : la commission évalue l'authenticité :

- du savoir-faire
- de la capacité à le transmettre aux nouveaux salariés
- la viabilité de l'entreprise

2 - Détecter son expertise :

Si toutes les entreprises ne peuvent prétendre au macaron, c'est d'abord parce que la fabrication est au centre du label. Une entreprise qui sous-traite la majeure partie de sa production ne sera pas retenue pas plus qu'une entreprise de services.

3 - Cueillir les fruits du label

Il faut savoir utiliser son label comme un véritable outil de marketing pour en cueillir les fruits. La première motivation des postulants est la reconnaissance par l'État du savoir-faire de la marque, et la notoriété que cela apporte.

Nous vous invitons à lire l'article « Faire reconnaître un savoir-faire unique » de l'Usine nouvelle d'[Arnaud Dumas](#) du 01/02/2018

